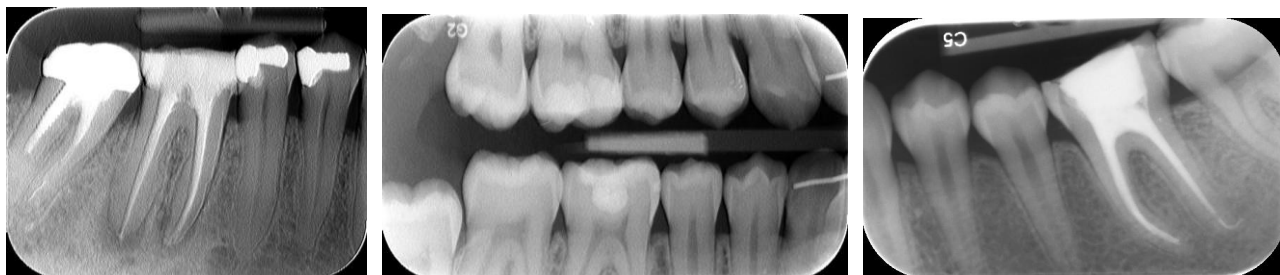


Formation complémentaire « **RADIOLOGIE DENTAIRE** »



1. Situation actuelle :

Les assistants-es dentaires n'étant pas au bénéfice d'une formation en radiologie dentaire reconnue par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ne sont pas autorisés-es, même sur délégation du médecin-dentiste, à prendre des radiographies ; de plus ces personnes ne sont pas autorisées à former les apprentis-es dans le cabinet dentaire. D'après la loi, les examens radiographiques ne peuvent être effectués que par des personnes au bénéfice d'une formation reconnue par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Les médecins-dentistes n'ont pas l'autorisation de déléguer cette tâche à un personnel non formé.

2. Objectifs de la formation :

Acquisition de la qualification technique et théorique pour la prise de clichés en radiographies intra-orales du massif osseux facial conformément aux dispositions de l'ordonnance du 26 avril 2017 sur la radioprotection (ORaP), des prescriptions de l'OFSP et de l'ordonnance sur les formations et les activités autorisées en matière de radioprotection. Ce certificat permet à l'assistant-e dentaire l'utilisation d'installations à rayons X à usage médico-dentaire sous la responsabilité d'un médecin-dentiste ayant la qualité d'expert. A l'issue de la formation, le-la candidat-e :

- est à même de réaliser les positionnements radiologiques dentaires associés en tenant compte des exigences particulières concernant la radioprotection et d'apprécier si la qualité d'un cliché correspond aux exigences de réussite.
- maîtrise les connaissances anatomiques des différentes régions étudiées ainsi que les aspects théoriques concernant l'appareillage radiologique, des connaissances de bases en physique des rayonnements, en biologie des rayonnements, en radioprotection et en mesure des rayonnements.
- répond aux exigences de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale du 5 juillet 2019 émise par le SEFRI lui permettant de former valablement un-e apprenti-e « Assistant-e Dentaire CFC ».

3. Contenu et objectifs détaillés de la formation :

Cette formation THEORIQUE et PRATIQUE porte sur la totalité de la matière du **domaine « d »** des compétences opérationnelles (pages n°23 à n°26) du plan de formation conformément à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale « Assistant-e Dentaire CFC » du 5 juillet 2019.

La liste des objectifs détaillés est disponible sur le site de SSO Suisse : *équipe du cabinet, plan de formation AD, objectifs opérationnels d1, d2, d3* – pages n°23 à n°26: <https://www.sso.ch/fr/%C3%89quipe-du-cabinet-dentaire>

Si le contenu du chapitre « d » susmentionné devait subir des changements, c'est la dernière version du plan de formation approuvé par le SEFRI qui entrera en vigueur.

Contenu détaillé de la formation :

	Dates	Nbre leçons	Objectifs	Professeurs	Lieux
N° 1	Samedi 4.10.25	5 leçons (8h30-12h30)	<u>Introduction</u> <u>Théorie</u> : <i>Historique + Radiophysique + Rayonnement</i>	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste	Ecole AMAD, Pl. de la Gare 2 à Sion
		4 leçons (13h30-17h)	<u>Pratique (A)</u> <u>Introduction</u> <i>Structures anatomiques + Techniques de prise de vue De l'objet à l'image, artefacts, superpositions, anatomie</i>	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste Dresse Christel Métrailler Médecin-Dentiste Mme Christelle Bianco Hygiéniste dentaire ES Mme S. De Amicis Assistante en Prophylaxie SSO Mme J. Pitteloud Hygiéniste dentaire ES → si groupe est supérieur à 16 part.	Ecole AMAD, Pl. de la Gare 2 à Sion + Cabinet dentaire
N° 2	Samedi 11.10.25	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Théorie</u> <i>L'appareil dentaire à rayons X + Technique de réglage</i>	Mme Céline M'Barki Assistante en prophylaxie SSO (Cours préparé en collaboration avec la Dresse Sarah Cuenin, Médecin-Dentiste) en VISIO-CONFERENCE	Domicile
N° 3	Samedi 8.11.25	5 leçons (8h30-12h30)	<u>Théorie</u> <i>Système de réception des images + Contrôle de stabilité</i>	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste	Ecole AMAD, Pl. de la Gare 2 à Sion
		4 leçons (13h30-17h)	<u>Pratique (B)</u> <u>Approfondissement</u> <i>Evaluation de la qualité de l'image + Techniques de prise de vue De l'objet à l'image, artefacts, superpositions, anatomie</i>	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste Mme Christelle Bianco Hygiéniste dentaire ES Mme Jennifer Pitteloud Hygiéniste dentaire ES Mme S. De Amicis Assistante en Prophylaxie SSO & Mme C. Monnet Assistante dentaire → si groupe est supérieur à 16 part.	Ecole AMAD, Pl. de la Gare 2 à Sion + Cabinet dentaire
N° 4	Samedi 15.11.25	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Théorie</u> <i>Radiobiologie et Radioprotection, bases légales sur la radioprotection Exercices d'application</i>	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste en VISIO-CONFERENCE	Domicile
N° 5	Samedi 29.11.25	4 leçons (8h30-12h15)	<u>Pratique (C)</u> <u>REVISIONS</u>	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste Dresse Christel Métrailler Médecin-Dentiste Mme Christelle Bianco Hygiéniste dentaire ES Mmes S. De Amicis & C. M'Barki Assistances en Prophylaxie SSO → si groupe est supérieur à 16 part.	Ecole AMAD, Pl. de la Gare 2 à Sion + Cabinet dentaire
		2 leçons (13h-14h30)	<u>Théorie</u> <u>REVISIONS</u>	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste	Ecole AMAD, Pl. de la Gare 2 à Sion
N° 6	Samedi 13.12.25		<u>EXAMENS</u> Théorie : 8h30 - 9h → Ecole AMAD, Place de la Gare 2 à Sion Pratique : 30 minutes (ordre de passage en fonction du planning prédéfini) → en cabinet dentaire		

4. Support de cours

Support de cours officiel pour écoles professionnelles (à commander sur le shop du site www.sso.ch):

« **Utilisation d'outils de diagnostic par imagerie, module "d"** » SSO & SVDA, dernière édition en vigueur.

Pour les personnes inscrites à la formation, le support est commandé par l'OrTra SSVs.

5. Admission à la formation :

1° Formation de base reconnue comme :

Assistant-e dentaire ayant obtenu son diplôme SSO sur une durée de 2 ans

ou

ayant obtenu son CFC d'Assistant-e Dentaire sans autorisation de radiographier

ou

au bénéfice d'un diplôme étranger nécessitant une formation complémentaire pour l'obtention de l'équivalence ou de la reconnaissance.

Pour la reconnaissance/équivalence des diplômes, l'autorité fédérale est compétente :

(SEFRI [Reconnaissance de diplômes étrangers \(admin.ch\)](http://Reconnaissance%20de%20dipl%C3%B4mes%20%C3%A9trangers%20(admin.ch))). La documentation relative aux requêtes d'équivalence se trouve dans le dossier « Reconnaissance de diplômes étrangers », Tél. +41 58 465 465 75 71, info@sbfi.admin.ch)

2° **Fortement recommandée :**

Attestation d'une place de formation avec pratique de la Radiologie Dentaire sous la responsabilité d'un médecin-dentiste qualifié en radiologie selon l'art. 18.2 de la loi sur la radioprotection. -> signature du formulaire d'inscription (cf. [annexe n°1](#)) et effectuer le travail sur le status (cf. [annexes n°5 et n°6](#))

3° Les frais de cours (50%) + supports de cours doivent être payés au minimum 10 jours avant le début des cours.

Attention : l'inscription à la formation est validée quand l'annexe n°1 est remplie et retournée à dentaire@ortrassvs.ch

+ envoi du diplôme (et/ou la décision du SEFRI) à dentaire@ortrassvs.ch

+ le versement d'un acompte de CHF 500.- sur le compte de l'OrTraSSVs (cf. point n° 18)

6. Assurances :

Durant les cours, les accidents sont couverts par l'assureur LAA pour les personnes ayant un employeur suisse (+ de 8h/semaine). Les autres participants-es doivent être couverts-es par une assurance personnelle.

7. Conditions d'inscription :

La formation débute si au minimum 12 personnes sont inscrites à la session. Une confirmation d'inscription est envoyée à chaque personne inscrite où sont mentionnées les modalités de paiement.

A chaque session de formation, seules les 24 premières personnes inscrites seront convoquées ; les viennent-ensuite seront placées sur une liste d'attente.

8. Lieux de formation :

1° École Professionnelle « Assistant-e Dentaire CFC » du Valais, c/o EPASC, filière AMAD, Place de la Gare 2, 1950 Sion

+

2° Cabinet Dentaire

(c/o Dr Sébastien PERRIN, rue Scex 2 – Bâtiments de COOP CITY, 1950 Sion, +41 27 323 00 23)

9. Finance d'inscription :

Prix des cours (écolage)	CHF 1'080.- (36 leçons à CHF 30.-/leçon)
Supports de cours	CHF 100.-
Frais d'examens	CHF 400.- (tarif normal : à la fin d'une session de cours ou examens groupés => au minimum pour 6 expertises le même jour) CHF 600.- (tarif « individuel »)

10. Admission aux examens :

1° Remplir les conditions d'admission à la formation (cf. point n° 5).

2° **FACULTATIF** : Présenter un status => minimum 16 clichés.

Pour obtenir une note « status », le status et les formulaires doivent être remis au plus tard **10 jours** avant la date des examens à **OrTra SSVs, Av. du Général Guisan 1, 3960 Sierre** ou par e-mail à dentaire@ortrassvs.ch (cf. **annexes n°5 et n°6**)

3° Les frais d'examens doivent être payés au minimum 10 jours avant les examens + remplir **annexe n°1**.

3° Les frais d'examens doivent être payés au minimum 10 jours avant les examens + remplir **annexe n°2** pour les personnes **EN CANDIDATURE LIBRE**.

11. Déroulement de l'examen (60 minutes) : -> cf. annexe n°7 : instructions examens

A. Théorie – Ecrit (c/o Ecole AMAD): 30 minutes

Les questions théoriques portent sur les 6 thèmes suivants :

- Historique + Radiophysique + Rayonnement
- Appareil dentaire à rayons X (structure, tube, réglage de l'appareil)
- Système de réception des images / radiologie numérique
- Radiobiologie
- Radioprotection (y compris bases légales) / dosimétrie
- Technique de prise de clichés et anatomie radiologique

A disposition : « série d'examens 2015 » (cf. document publié sur le site internet OrTra SSVs)

B. Pratique – Oral (c/o cabinet dentaire): 30 minutes (cf. **annexe n°4**)

1° le-la candidat-e doit réaliser 2 radiographies sur un patient fictif

(le-la candidat-e doit rester après son examen pour servir de modèle au candidat-e suivant-e ; pour les deuxièmes à passer le matin et l'après-midi, ceux-ci doivent venir en même temps que les premiers afin de servir de modèle).

L'épreuve comprend un bitewing et une autre image de dents précédemment tirée au sort.

Attention à l'organisation/méthode, à l'hygiène et à encadrer le patient !

2° 4 radiographies sont présentées au/à la candidat-e. Sur les 2 premières, on doit affecter les images au quadrant correct en se basant sur les structures anatomiques. Les images 3 et 4 comportent des erreurs de projection et/ou de positionnement du film. Le-la candidat-e doit identifier les erreurs et les corriger. "

3° le-la candidat-e doit réaliser un test de stabilité

12. Matériel nécessaire pour la formation et/ou l'examen final pratique (si non possession du matériel, celui-ci sera fourni) :

- Blouse
- Film RX (grand et petit)
- Porte-film personnel pour Bite Wings
- Prote-film personnel pour apicales (postérieurs et antérieurs)

13. Experts pour l'examen final :

2 experts cantonaux ayant la reconnaissance d'expert aux examens CFC pour la filière « Assistant-e Dentaire CFC »

14. Critères de réussite et certificat délivré :

L'examen final est réussi si la note finale obtenue est égale ou supérieure à 4,0. La notation se fait selon un protocole et des critères qui figurent à l'annexe n°3. (cf. [annexe n°3](#))

Le certificat est délivré par la Société Valaisanne des Médecins-Dentistes (SSO-Valais) et l'OrTra SSVs conformément à l'Ordonnance sur les formations et les activités autorisées en matière de radioprotection du 26 avril 2017 (reconnaissance OFSP et annonce à l'OFSP des personnes ayant obtenu le certificat).

15. Répétition de l'examen :

En cas d'échec (= moyenne insuffisante), le-la candidat-e peut répéter les examens au plus tôt après 6 mois et au maximum à 2 reprises.

Après 2 échecs à l'examen du module « radiologie dentaire », le SEFRI ne délivre plus d'équivalence de ce module en lien avec la reconnaissance des diplômes étrangers.

16. Composition de la Commission de cours et processus Qualité (pour 2024-2025) :

- SSO-Valais : Dr Sébastien Perrin, *praticien et chef-expert cantonal*
- OrTra SSVs : Mme Laurence Fournier, *directrice*
- Dresse Sarah Cuenin, *praticienne et enseignante principale « Radiologie Dentaire » et experte cantonale*
- Dresse Christel Métrailler-Baillifard, *praticienne, enseignante de pratique « Radiologie Dentaire » et experte cantonale*
- Mme Sandra Brunner, *responsable de la filière « Assistant-e Dentaire CFC » à l'école professionnelle EPASC et coordinatrice de la formation complémentaire « Radiologie Dentaire » auprès de l'OrTra SSVs*

Les participants-es évaluent au moyen d'un formulaire la qualité de l'enseignement.

La synthèse des évaluations est remise à la commission de cours et à l'OFSP après chaque session.

17. Dispositions légales / recours :

Les résultats de l'examen peuvent être contestés dans les 14 jours qui suivent la réception de ceux-ci par le-la candidat-e auprès de l'OrTra SSVs à l'attention de la commission de cours « Radiologie Dentaire ».

Les recours doivent être adressés par écrit dans le délai susmentionné avec motivation détaillée de la requête. La décision suite à un recours est définitive.

18. Inscriptions pour les cours & renseignements-contacts :

OrTra Santé Social Valais (OrTra SSVs)

Av. du Général Guisan 1

3960 Sierre

+41 27 455 42 53

www.ortrassvs.ch

info@ortrassvs.ch

Personne coordinatrice de la formation complémentaire « Radiologie Dentaire » :

Mme Sandra Brunner, +41 78 600 44 34, dentaire@ortrassvs.ch

Enseignante principale : Dresse Sarah Cuenin, sarah.cuenin@edu.vs.ch

Attention : l'inscription à la formation est validée quand l'annexe n°1 est remplie et retournée à

dentaire@ortrassvs.ch

+ envoi du diplôme (et/ou la décision du SEFRI) à dentaire@ortrassvs.ch

+ le versement d'un acompte de CHF 500.- sur le compte de l'OrTraSSVs (cf. coordonnées ci-dessous)

Pour les **virements bancaires internationaux**, voici les coordonnées :

IBAN CH31 0076 5000 U088 3384 6

BIC/SWIFT BCVSCH2LXXX

Banque Cantonale du Valais, ch-1950 Sion

Paieement en CHF (francs suisses)

Frais bancaires en sus à votre charge

INSCRIPTION

Formation Radiologie Dentaire + Examens

NOM :

Prénom :

Adresse privée complète :

Adresse de facturation (si différente de l'adresse privée) :

N° de téléphone :

Date de naissance :

Adresse e-mail :

Dates de la formation :

	Dates	Nbre leçons	Objectifs	Remarques
N°1	Samedi 4.10.25	5 leçons (8h30-12h30)	<u>Introduction</u> <u>Théorie</u> : Historique + Radiophysique + Rayonnement	
		4 leçons (13h30-17h)	<u>Pratique (A)</u> : Introduction	
N°2	Samedi 11.10.25	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Théorie</u> : L'appareil dentaire à rayons X Technique de réglage	Visio
N°3	Samedi 8.11.25	5 leçons (8h30-12h30)	<u>Théorie</u> : Système de réception des images + Contrôles de stabilité	
		4 leçons (13h30-17h)	<u>Pratique (B)</u> : Approfondissement	
N°4	Samedi 15.11.25	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Théorie</u> : Radiobiologie et Radioprotection, bases légales sur la radioprotection Exercices d'application	Visio
N°5	Samedi 29.11.25	4 leçons (8h30-12h15)	<u>Pratique (C)</u> : REVISIONS	
		2 leçons (13h-14h30)	<u>Théorie</u> : REVISIONS	
N°6	Samedi 13.12.25		<u>EXAMENS</u> : Théorie : 8h30-9h Pratique : 30 minutes en fonction du planning prédéfini	

Je confirme également avoir pris connaissance des tarifs : CHF 1'080.- (écolage)

Les frais de cours (supports) s'élèvent à CHF 100.- => **Coût total : CHF1'180.- + Frais d'examens**

Un CV et une copie de votre CFC (diplôme) et/ou la décision du SEFRI doivent être envoyés à l'OrTra SSVs en même temps que l'inscription aux cours « Radiologie dentaire ».

A la réception de l'inscription et en fonction du nombre de personnes inscrites, une facture vous sera adressée.

Pour accord :

Lieu, date :

Signature :

Confirmation de ma place de formation avec pratique de la radiologie dentaire (recommandée)

Lieu et date :

Tampon du cabinet dentaire & Signature du médecin-dentiste responsable :

Attention : l'inscription à la formation est validée quand l'annexe n°1 est remplie et retournée à dentaire@ortrassvs.ch + envoi du diplôme (et/ou la décision du SEFRI) à dentaire@ortrassvs.ch + le versement d'un acompte de CHF 500.- sur le compte de l'OrTraSSVs (cf. point n° 18)

INSCRIPTION

Examen Radiologie Dentaire

(en **CANDIDATURE LIBRE =**

uniquement l'examen, sans suivre la formation)

prochaine date : samedi 13 décembre 2025 ou à demander à dentaire@ortrassvs.ch

NOM :

Prénom :

Adresse complète :

Adresse de facturation (si différente de l'adresse privée) :

N° de téléphone :

Date de naissance complète :

Adresse e-mail :

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des modalités des examens décrites dans le flyer d'informations, du contenu & du programme de formation et des critères d'évaluation des examens finaux (théoriques et pratiques).

Frais d'examens : CHF 600.- (CHF 400.- si au minimum 6 expertises sont effectuées à la même date)

*Merci de joindre au bulletin d'inscription une copie du **diplôme « dentaire »** obtenu et/ou la décision du SEFRI.*

Remarques :

Pour accord :

Lieu, date :

Signature :

Procédures de qualification

Protocole d'examens

Assistant dentaire CFC /
Assistante dentaire CFC

Radiologie 2025

Candidat-e :

NOM et PRENOM :

		Signatures expert-e-s
1. Points totaux examens pratiques	____ / 77	
2. Examen théorique écrit	____ / 42	
3. Status radiographique FACULTATIF	____ / 20	
POINTS TOTAUX (1,2 et 3)	____ / 139 - 119	L'examen final est réussi si la note finale obtenue est égale ou supérieure à 4,0 . La note finale correspond à la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note.
Note finale	____ / 6	

POINTS TOTAUX = 139 (avec status)			POINTS TOTAUX = 119 (sans status)		
note	points	points	note	points	points
6	139	132.5	6	119	113.5
5.5	132	118.5	5.5	113	101.5
5	118	107.5	5	101	89.5
4.5	107	90.5	4.5	89	77.5
4	90	76.5	4	77	65.5
3.5	76	63	3.5	65	53.5
3	62.5	49	3	53	41.5
2.5	48.5	35	2.5	41	30
2	34.5	21	2	29.5	18
1.5	20.5	7	1.5	17.5	6
1	6.5	0	1	5.5	0

Assistant(e) dentaire CFC**Procédures de qualification / Travail Pratique Prescrit**

Utilisation d'outils de diagnostic par imagerie

Pondération des critères du travail pratique prescrit	Points
Critères généraux	/ 15
Evaluation 1ère radiographie (BW)	/ 10
Evaluation 2ème radiographie (apicale)	/ 10
Lecture 1ère radiographie	/ 7
Lecture 2ème radiographie	/ 7
Analyse 1ère radiographie erronée	/ 6
Analyse 2ème radiographie erronée	/ 6
Contrôle de stabilité de l'appareil à RX	/ 16
	/ 77

Examen final du module complémentaire Radiologie**ANNEXE n° 5****Le status radiologique (*travail facultatif*)****1. Objectifs du status radiologique**

- Savoir réaliser des radiographies intra-orales (rétro-alvéolaires = apicales) et bite-wings.
- Savoir classer, organiser et présenter avec soin ces radiographies.
- Savoir reconnaître les erreurs, les détecter et apporter les corrections nécessaires.
- Avoir une vue complète d'une bouche (de la 18 à la 28 et de la 38 à la 48).

2. Règles de réalisation de votre status (cf. document « status type »)

Vous présenterez votre status sur une seule page en format A4 en orientation paysage qui contiendra toutes vos radiographies ordonnées selon les règles, les données du patient ainsi que les dates de prise des clichés radiographiques.

3. Travail complémentaire à réaliser avec le status

Vous choisirez quatre radiographies de votre status qui présentent des erreurs différentes (cadrage, exposition, problème de parallélisme, film mis à l'envers, mauvais positionnement du cône, ...).

Pour chaque radiographie avec erreur, vous présenterez un commentaire et la radiographie concernée sur une feuille A4 (*une feuille par radiographie commentée non agrafée au status*), avec votre nom en sommet de page.

Votre observation se portera, pour chacune de ces 4 radiographies, sur la mise en évidence d'une seule erreur constatée, sur sa cause ainsi que sur la correction que vous proposez.

4. Date de dépôt du travail prescrit

Votre travail sera évalué et noté selon une grille de correction précise.

Votre travail doit être déposé **10 jours avant la date d'examen = 3 décembre 2025**

(dernier délai) par courrier électronique au format .pdf à dentaire@ortrassvs.ch ou par voie postale (date du cachet postal fera foi et en « recommandé » depuis l'étranger) ; nous insistons sur le fait qu'un travail déposé-rendu en retard ne sera pas évalué.

Nom Prénom
date de naissance du patient

18.17.16	16.15.14	13.12	11.21	22.23	24.25.26	26.27.28
Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché
48.47.46	46.45.44	43.42	41.31	32.33	34.35.36	36.37.38
Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché	Date du cliché
BW Dent de sagesse à 1 ^{ère} prémolaire		BW Dent de sagesse à 1 ^{ère} prémolaire				
Date du cliché		Date du cliché		Date du cliché		

STATUS TYPE

EXEMPLE DE PRESENTATION D'UN STATUS RADIOLOGIQUE

Aux candidats-es à l'examen « Radiologie Dentaire » 2025 :

INSTRUCTIONS

EXAMEN THEORIQUE ECRIT Radiologie et radioprotection (30 minutes)

Il aura lieu le samedi **13 décembre 2025 de 8h30 à 9h** dans les locaux de l'EPASC, Ecole Professionnelle AMAD, Place de la Gare 2 à Sion, en salles n° 109 et n°110.

Matériel autorisé : stylo bille bleu/Tipex ou plume/effaceur -> sont interdits : crayons papier, stylos de couleurs et stylos frictions + montres connectées

Les questions théoriques portent sur les 6 thèmes suivants :

- a. Historique + Radiophysique + Rayonnement
- b. Appareil dentaire à rayons X (structure, tube, réglage de l'appareil)
- c. Système de réception des images / radiologie numérique
- d. Radiobiologie
- e. Radioprotection (y compris bases légales) / dosimétrie
- f. Technique de prise de clichés et anatomie radiologique

A disposition pour se préparer à l'examen : « série d'examens 2015 » (cf. [document disponible sur le site internet « www.ortrassvs.ch »](http://www.ortrassvs.ch))

EXAMEN PRATIQUE Radiologie dentaire (30 minutes)

Il aura lieu le samedi **13 décembre 2025 dès 9h30** dans le cabinet dentaire du Dr Sébastien Perrin, rue du Scex 2 à Sion.
L'ordre de passage vous sera adressé 10 jours avant les examens (par e-mail).

En préambule, il est très important que votre apparence soit « correcte et soignée » : blouse/T-shirt et pantalon de travail propres et repassés, pas de bijoux aux mains et poignets, pas de colliers et boucles d'oreille pendants, cheveux attachés, ongles courts (rien dessus, ni gel, ni vernis, ni faux ongles), pas de piercings trop « volumineux » et pas de vêtements qui recouvrent les avant-bras.

Des notes personnelles pourront être consultées lors de l'examen pratique.

Déroulement de l'examen pratique :

1° le-la candidat-e doit réaliser 2 radiographies sur un patient fictif (le-la candidat-e doit rester après son examen pour servir de modèle à la suivante ; pour les deuxièmes à passer le matin et l'après-midi, ceux-ci doivent venir en même temps que les premiers afin de servir de modèle). L'épreuve comprend une BiteWing et une autre image de dents précédemment tirée au sort. Attention à l'organisation/méthode, à l'hygiène et à encadrer le patient !

2° 4 radiographies sont présentées au/à la candidat-e. Sur les 2 premières, on doit affecter les images au quadrant correct en se basant sur les structures anatomiques. Les images 3 et 4 comportent des erreurs de projection et/ou de positionnement du film. Le-la candidat-e doit identifier les erreurs.

3° Test de stabilité

Précisions : l'examen comporte 2 clichés à prendre alors que nous demandons aux candidats d'amener seulement 2 films. C'est simplement parce que vous effectuerez *FICTIVEMENT* 2 clichés (l'appareil à RX sera éteint), vous pouvez donc ré-utiliser un même film pour réaliser fictivement la prise de deux radiographies différentes.

Par rapport à l'enchaînement des radiographies, vous tirerez au sort un énoncé sur lequel vous sera décrit les deux radiographies à prendre. Ensuite, ce sera à vous de les effectuer, comme si vous étiez seul-e avec votre patient.

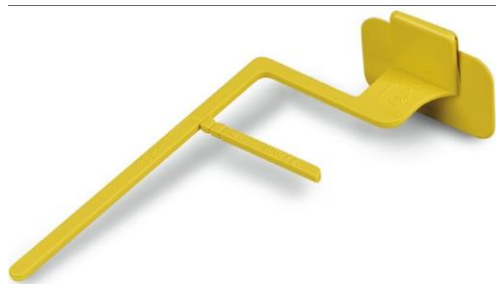
Les radiographies sont numériques et l'analyse des clichés RX numériques se fera donc sur un écran d'ordinateur.

Si vous possédez le matériel suivant, merci de le pendre avec vous pour l'examen final pratique de radiologie :

- 2 Films radiographiques (un grand et un petit)
- Porte-film personnel pour effectuer une BiteWing
- Prote-film personnel pour effectuer une apicale postérieure et une apicale antérieure

Si vous n'avez pas le matériel, nous vous le fournirons sur place le jour de l'examen.

Nous utilisons des porte-films de la marque « Kerr », cf. images ci-dessous.



Ce que vous apercevez dans le cabinet DOIT rester dans le cabinet (interdiction de divulguer des informations à l'extérieur de celui-ci) ; vos éventuelles remarques doivent être transmises uniquement au Chef-Expert (Dr Perrin).

Merci de prendre avec vous une **pièce d'identité** : avant les examens théoriques et pratiques, les experts procéderont à un contrôle.

Si vous ne pouvez pas vous présenter à l'heure de passage prévue, merci d'en informer immédiatement Mme Sandra Brunner au +41 78 600 44 34 ou à dentaire@ortrassvs.ch.